



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Calvados

Vrai ou faux ?

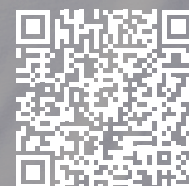
*Avec Mon bilan
prévention,
vous n'avez rien
à déboursier.*

Vrai

Mon bilan prévention est un dispositif pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie, sans aucune avance de frais.

Le bilan prévention permet de prendre un temps privilégié avec un professionnel de santé pour échanger sur ses habitudes de vie et son environnement. Ensemble, vous pourrez décider d'actions favorables pour améliorer votre bien-être physique, mental ou encore social.

Tout savoir sur *Mon bilan prévention*



ameli.fr